

SYNTHESE de l'ETUDE

**« GESTION et DEVELOPPEMENT
EQUILIBRES DU LITTORAL de
L'ARCHIPEL GUADELOUPE »**

Janvier 2009



Au cours de l'année 2008, le partenariat mis en œuvre par la Direction Départementale de l'Équipement avec le Conseil Régional et l'Agence des 50 pas géométriques a permis la réalisation d'une étude en faveur d'une gestion et d'un développement équilibrés du littoral de l'archipel de Guadeloupe.

Cette étude répond en partie au besoin de définition d'une politique de gestion globale du littoral. Elle s'inscrit dans le cadre du processus de révision du Schéma d'Aménagement Régional de l'archipel (SAR) et de son volet Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) porté par le Conseil Régional. Les principaux objectifs de cette étude furent ainsi de proposer des bases de travail partagées par un diagnostic dynamique du littoral, des enjeux identifiés et des pistes d'orientations pour l'avenir, en construisant de nouveaux outils d'analyses (cartographie, approche dynamique spécifique au littoral et à la mer...) qui doivent améliorer les capacités de suivi de l'évolution du littoral et des politiques et projets qui y sont réalisées.

Une étroite collaboration a donc eu lieu au sein d'un comité technique partenarial élargi à l'ensemble des acteurs concernés, mais aussi entre les équipes des services de l'Etat et de la Région, ainsi que des bureaux d'études concernés.

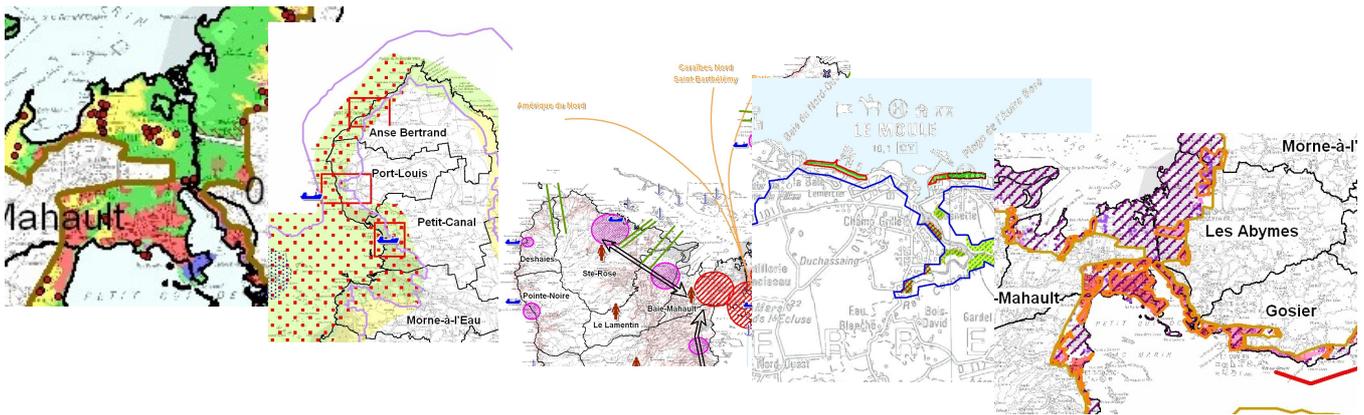


L'idée que le littoral est l'enjeu majeur de l'aménagement du territoire de l'archipel est encore peu développée. Or cet espace est bien celui qui apporte le plus de valeurs économiques, environnementales et sociales à la Guadeloupe. L'appréhension du littoral est très distincte selon les territoires et en particulier les communes. Le littoral est plus largement vécu comme un espace de risque plutôt qu'une opportunité de développement et d'amélioration du cadre de vie.

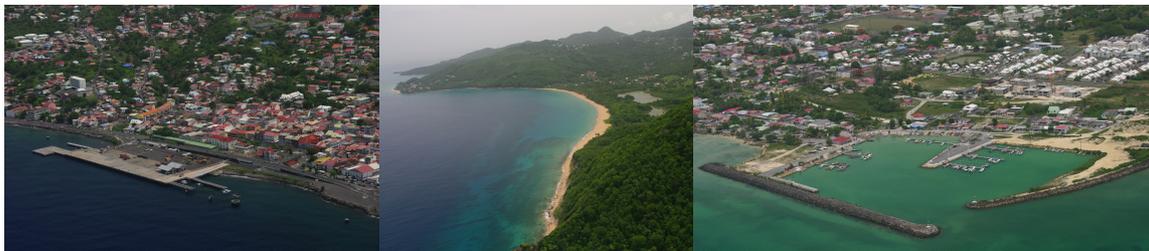
L'objectif principal de ce diagnostic était de mettre à disposition des acteurs l'ensemble des données existantes sur le littoral de l'archipel Guadeloupéen, mais surtout de les analyser afin de proposer des outils et une base commune de travail pour le futur, et ce en particulier dans le cadre de la révision du SMVM.

Un travail de synthèse et d'analyse propose dans ce sens une vision globale des potentialités du littoral en termes d'aménagement. La lecture dynamique du territoire, croisée avec l'ensemble des problématiques issues de l'état des lieux, a permis de lier l'espace littoral aux activités et projets qui évoluent en son sein. Les éléments cartographiques élaborés permettent d'identifier plus facilement les secteurs à enjeux, au regard des différentes problématiques littorales et de l'occupation effective de cet espace.

Ces secteurs à enjeux ont ainsi été analysés plus précisément sur le territoire du SMVM : carte de l'occupation des sols en 2003, recouvrements et analyse de zonages réglementaires (zones NA (AU) des POS/PLU, SMVM, POS, Loi littoral, occupation de sols), zones urbanisées ou urbanisables soumises à risque, etc. Cette analyse croisée des principaux zonages « encadrant » les possibilités d'aménagement pourra être largement développée par les différents acteurs du littoral, selon les problématiques à traiter, grâce à l'ensemble des éléments d'information cartographique réalisés.



Afin de pouvoir disposer d'une vision la plus récente et exhaustive possible du littoral de l'archipel, à défaut d'images disponibles récentes, une campagne de photographies aériennes de l'ensemble du linéaire littoral a été réalisée dans le cadre de cette étude.



Afin de permettre de mieux évaluer et guider l'action des politiques et gestionnaires locaux, d'autres outils ont été élaborés et sont désormais disponibles auprès de la DDE : une base de données bibliographiques et cartographique littorale sous SIG, une série d'indicateurs spécifiques, des analyses et statistiques représentant un état zéro des connaissances disponibles en 2008 etc.

Une des principaux résultats de cette étude est le fait de révéler les contradictions entre les zonages du littoral de l'archipel et son utilisation réelle. Pourtant, dans le cadre de la révision du SAR/SMVM, ces différents zonages se doivent d'être cohérents selon une hiérarchie des textes clairement définies par la loi. La Guadeloupe doit aujourd'hui déterminer la vocation des ses espaces littoraux, afin d'en assurer une gestion durable sur le long terme. Les communes ont pour cela un rôle fondamental dans l'atteinte de cet objectif, notamment par la traduction dans leur PLU du SMVM qui, rappelons le, est un document à porter réglementaire qui s'impose à ces documents d'urbanisme locaux.

Des analyses et échanges avec les acteurs ont émergé des enjeux et des orientations fortes en matière d'aménagement et de gestion pour la préservation et la valorisation des atouts de l'espace littoral. Ainsi, ont été discutés en comité partenarial les « Enjeux, Défis et Pistes d'actions » pour la gestion et le développement équilibré du littoral de l'archipel :

ENJEUX :

- La nécessaire régulation de l'urbanisation
- L'implication indispensable des communes dans la définition et la mise en œuvre du SMVM
- La planification et la hiérarchisation régionale des efforts d'aménagement
- Une concertation entre les différents gestionnaires est essentielle
- Respect des politiques de gestion de l'espace
- Une vision prospective de l'aménagement du territoire
- L'existence d'un bilan de l'action publique sur le littoral
- L'organisation d'un contre-pouvoir à l'étalement urbain
- L'accessibilité du littoral
- La protection des zones naturelles qui ont un rôle important en termes de gestion des risques
- La maîtrise des pollutions
- Une meilleure adaptation des aménagements aux risques
- Le développement des énergies renouvelables

DEFI n°1 : Un développement nécessairement « littoral » et durable

Exemples d'actions débattues :

- Optimiser, spécialiser de manière structurante à l'échelle régionale, puis augmenter si nécessaire les infrastructures et superstructures touristiques mais aussi portuaires pour la croisière, la plaisance et la pêche selon les objectifs du schéma départemental
- Développer le transport maritime par « bus de mer » et cabotage, en priorité autour des Grand et Petit cul de sac marin

DEFI n°2 : Une gestion efficiente des secteurs à enjeux

Exemples d'actions débattues :

- Définir clairement par le SMVM les limites et règles sur les zones d'enjeux prioritaires : espaces naturels remarquables, coupures d'urbanisation, espaces d'urbanisation diffuse des 50 pas, zones NA des POS/PLU, site des grandes infrastructures touristiques. Précision et partage des arbitrages s'imposent sur un tel territoire de rareté foncière
- Considérer à minima le périmètre du SMVM en tant qu'« espace proche du rivage » au sens de la loi littoral

DEFI n°3 : Une nouvelle gouvernance

Exemples d'actions débattues :

- Constituer et piloter (qui ?) un « Observatoire du littoral » en l'intégrant aux observatoires existants pour rassembler l'information disséminée entre les acteurs et mener l'action pédagogique : information, sensibilisation, mise à disposition d'outils
- Développer l'intercommunalité sur tout le territoire (étude et projets en cours)
- Déterminer les choix d'aménagement à l'échelle de la Guadeloupe, les décliner par intercommunalité, sur la base d'un « contrat de développement durable », véritable programme d'action pluriannuel d'application des principes du SAR
- Adosser à ces Contrats un volet littoral (volet spécifique de transcription du SMVM)

Le littoral guadeloupéen est soumis à de nombreuses pressions et à des changements rapides. Les analyses prospectives (démographie, économie...), permettent d'identifier les importants besoins pour l'avenir (habitat, équipements...) Mais le littoral et le milieu marin doivent être envisagés sur le très long terme, car il est sont les facteurs clés du développement durable de l'archipel.

Pour atteindre ce modèle « imposé » de développement sur le long terme, des changements à court terme sont impérativement à opérer : organiser la gouvernance, s'assurer systématiquement d'un consensus sur les choix de gestion des secteurs à enjeux, faire accepter une planification cohérente à l'échelle régionale (hiérarchisation et complémentarité), mais par-dessus tout traduire concrètement ces objectifs en s'appuyant sur les communes (contrats d'application du SAR/SMVM).

Pour une GESTION et un DEVELOPPEMENT EQUILIBRES DU LITTORAL GUADELOUPEEN

janvier 2009

